



## FORMATION INITIATEUR DE CLUB

DIMANCHE 07 FÉVRIER 2021 de 10h00 à 18h30

DIMANCHE 14 MARS 2021 de 10H00 à 18h30

### LIEU

#### BONDOUFLE

Salle Henri GRABAREK (1<sup>er</sup> étage) – Place de l'église – rue Charles de Gaulle

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre licencié(e) Traditionnel FFTT
- Etre au minimum cadet 1<sup>ère</sup> année

### OBJECTIFS

- Etre capable d'organiser l'accueil des différents publics dans son club
- Etre capable de prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie
- D'appréhender les bases du jeu

### VOLUME HORAIRE

- Un total de 21h00 réparties comme suit :
- 2 fois 1 journée de 7h00
- 3h00 en situation pédagogique dans son club à réaliser entre les 2 jours de formation
- 4h00 de FOAD

## CONTENU

Organiser l'accueil du public en sécurité (accueillir, renseigner, orienter) :

Caractéristiques des publics débutants

Connaître les services proposés par son club

Adopter une posture d'éducateur :

Connaître les attitudes éducatives et citoyennes

Connaître les conditions de pratique en sécurité

Gérer le déroulement d'une séance :

Intérêt et caractéristiques d'un échauffement

Les différents temps possibles d'une séance

Animer une séance :

Motiver, donner envie de pratiquer (attitude dynamique)

Les différentes formes de communication

Faire jouer :

Logique interne de l'activité : le duel (le jeu en mouvement, les différentes façons de marquer le point, paramètres de la balle)

Sensibilisation aux actions sur la balle (trajectoires produites, résultat sur la raquette adverse)

Les raquettes et les prises de raquettes, le CD et le Revers

Histoire et règles du jeu (FOAD)

**FOAD (Formation Ouverte A Distance)**

Un lien vers le site PerfTT2 avec des codes d'accès vous sera communiqué avant la formation

## MODALITÉS DE VALIDATION

Présence complète à la formation + validation des 3h00 en situation pédagogique (attestation du Président obligatoire)

## DELIVRANCE DU DIPLÔME D'INITIATEUR DE CLUB

Ce diplôme est également un pré requis obligatoire dans le parcours de formation d'éducateur sportif professionnel

## COÛT DE LA FORMATION :

160 € repas du midi compris (aucun hébergement n'est prévu)

***Un minimum de stagiaires est nécessaire pour que cette formation puisse être organisée***

**FORMATION INITIATEUR DE CLUB**

**DIMANCHE 07 FÉVRIER 2021 de 10h00 à 18h30**

**DIMANCHE 14 MARS 2021 de 10h00 à 18h30**

**LIEU**

**BONDOUFLE**

**Salle Henri GRABAREK (1<sup>er</sup> étage) – Place de l'église – rue Charles de Gaulle**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**À retourner pour le 22 janvier 2021 au plus tard  
au CDTTE – MDCS - 62 bis Bd Charles de Gaulle – 91540 MENNECY**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Tél : Domicile : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_ N° licence \_\_\_\_\_

Pts/classement de la saison en cours : \_\_\_\_\_

***JE FINANCE MOI-MÊME CETTE FORMATION  
(joindre un chèque de 160 euros à l'ordre du CDTTE)***

***CETTE FORMATION EST FINANCÉE PAR MON CLUB  
(le coût de la formation sera débité dans le compte club)  
(pour les clubs non essonnien, un règlement par chèque est demandé)***

***Accord du Président de l'association***

***Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Signature***

***(précédée de la mention « Bon pour Accord)***